

Canadian Metals Inc. annonce des changements au conseil d'administration - Kelly Malcolm se joint à titre de président du conseil d'administration

Toronto, Ontario--(Newsfile Corp. - 14 juin 2024) - Canadian Metals Inc. (CSE: CME) (« Canadian Metals » ou la « Société ») annonce aujourd'hui la nomination de Kelly Malcolm au conseil d'administration et en tant que président du conseil. Avec effet immédiat, M. Quentin Yarie a démissionné du conseil d'administration de CME. La Société souhaite remercier M. Yarie pour son bref mandat au conseil d'administration de CME.

M. Malcolm est un géologue professionnel qui est actuellement président et chef de la direction de Borealis Mining. Il a également été récemment vice-président de l'exploration pour Amex Exploration, qui a fait de nombreuses découvertes d'or, levé plus de 90 millions de dollars et a été nommée société d'exploration de l'année par Mines & Money en 2022. Il a auparavant participé à la découverte et à la délimitation du gisement d'or à haute teneur 58N de Detour Gold. Il a agi à titre de PDG, d'administrateur et de conseiller auprès de plusieurs sociétés publiques et privées axées sur les ressources minières. Il est titulaire d'un B.Sc. en géologie et un B.A. en économie.

À propos de Canadian Metals Inc.

Canadian Metals Inc. est une société de ressources diversifiées qui se concentre sur la création de valeur pour ses actionnaires grâce au développement de gisements minéraux à grande échelle dans des produits spécifiques et des juridictions sûres. La société possède actuellement 28 822 hectares de terrains très prometteurs au Nouveau-Brunswick, au Canada. Les projets se situent à l'intérieur et à la frontière du prolifique camp minier de Bathurst (BMC) et sont détenus à 100 %. Les propriétés couvrent une gamme de types de cibles géologiques, notamment le style SMV, l'or structurellement contrôlé, les minéralisations porphyriques cuivre-or-molybdène et skarn plomb-zinc-cuivre-argent.

Pour plus d'information veuillez contacter :

Wanda Cutler

+1-416-303-6460

<https://canadian-metals.com/>

Ni le CSE ni son fournisseur de services de réglementation n'acceptent la responsabilité de l'adéquation ou de l'exactitude de ce communiqué.

Énoncés prospectifs

Ce communiqué de presse contient des déclarations prospectives qui impliquent des risques et des incertitudes, qui peuvent faire en sorte que les résultats réels diffèrent sensiblement des déclarations faites. Lorsqu'ils sont utilisés dans ce document, les mots « peut », « serait », « pourrait », « sera », « a l'intention de », « planifier », « anticiper », « croire », « estimer », « s'attendre » et expressions similaires sont destinés à identifier les déclarations prospectives. Ces déclarations reflètent nos opinions actuelles concernant des événements futurs et sont soumises à de tels risques et incertitudes. De nombreux facteurs pourraient faire en sorte que nos résultats réels diffèrent sensiblement des déclarations faites, y compris les facteurs évoqués dans les documents déposés par nous auprès des autorités de réglementation des valeurs mobilières compétentes. Si un ou plusieurs de ces risques et incertitudes, tels que les résultats réels des programmes d'exploration en cours, les risques généraux associés à l'industrie minière, le prix de l'or et d'autres métaux, les fluctuations des devises et des taux d'intérêt, la concurrence accrue et les facteurs économiques et de marché généraux, ou si les

hypothèses sous-jacentes aux déclarations prospectives se révèlent incorrectes, les résultats réels pourraient différer sensiblement de ceux décrits dans les présentes comme prévu, planifié, anticipé ou attendu. Nous n'avons pas l'intention et n'assumons aucune obligation de mettre à jour ces déclarations prospectives, sauf si la loi l'exige. Les actionnaires sont avertis de ne pas se fier indûment à ces déclarations prospectives.



To view the source version of this press release, please visit <https://www.newsfilecorp.com/release/213098>